



LIGUE DU SPORT ADAPTE D'AQUITAINE
Maison des Sports, 119 Boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX
Tèl : 05 57 22 42 18 - Fax : 05 57 22 29 87
E-mail : secretariat@sportadapteaquitaine.fr



REGLEMENT PETANQUE

SAISON 2012/2013

Des modifications ont été apportées

Après concertation, la commission pétanque a décidé de mettre en application, pour la Saison 2012/2013, une formule de compétition identique aux trois Divisions, le test effectué sur la Division 3 l'an passé étant satisfaisant pour tout le monde.

Tous les concours régionaux ainsi que le Championnat d'Aquitaine se joueront en 5 parties de 11 points ou 45 minutes de jeu après la dernière partie lancée.
3 points par partie gagnée plus le goal-average (exemple : victoire 11 à 0 = 3 points plus 22 de goal-average ; victoire 11 à 10 = 3 points pour le vainqueur et 22 de goal-average, 0 point pour le perdant et 10 de goal-average).

Si une partie n'est pas finie au coup de sifflet, l'équipe qui mène marque 3 points plus son score, pas de bonus. L'autre équipe marque 0 point et son score.
Les concours et le championnat d'aquitaine débiteront à 10 h précise, les retardataires auront la première partie perdue à 10 h 30.

Aucune modification sur les inscriptions ne sera acceptée le jour de la compétition.

Le championnat d'aquitaine 2013 se déroulera à Cenon (33) le 13 avril, pour cette compétition :

- **6 équipes de D1** (les deux meilleurs résultats seront pris en compte)
- **32 premières équipes de D2** (les deux meilleurs résultats seront pris en compte)
- **32 premières équipes de D3** (les deux meilleurs résultats seront pris en compte)

Places qualificatives au championnat de France

Division 1 : 4 équipes **Division 2** : 5 équipes **Division 3** : 6 équipes

Equipe 223 : Qualifiée d'office